

PAGNY-LA-VILLE Économie

Une entreprise de transport arrive au technoport

Basée en Loire-Atlantique, l'entreprise de transport MTA (Messageries et Transports de l'Atlantique) est en train de créer une plateforme de 2 500 m² sur le site du technoport de Pagny. Jusqu'à trente emplois pourraient être créés.

Ça bouge au technoport de Pagny. Le projet qui avait été initié il y a deux ans par l'ancien maire de Pagny-le-Château, Jacques Chossat de Montburon, est sur le point d'aboutir. L'entreprise de transport MTA (Messageries et Transports de l'Atlantique) a acheté une parcelle de 31 200 m² dans cette zone d'aménagement concertée de 150 hectares. Les travaux, qui ont débuté cet été, sont en train de déboucher sur la construction d'un bâtiment de 2 500 m².

Un « point central »

La plateforme comprend des quais de déchargement et des bureaux qui s'étaleront sur 150 m². « Nous allons commencer une partie de notre activité dès mi-novembre », annonce Jean-Marc Tison, directeur général de l'entreprise. « La livraison finale du bâtiment interviendra courant décembre. Nous serons sur une activité de groupage/distribution, c'est-à-dire que nous allons regrouper des marchandises provenant d'industriels avant de les redistribuer aux clients. » Dans un premier temps, Pagny-le-Château sera une plateforme qui permettra à la société de collecter les produits du rayon peinture des magasins Leroy Merlin, voire peut-être d'un autre grand groupe. Ils se-



La plateforme de MTA sera totalement opérationnelle en début d'année 2021 voire dès décembre. Photo LBP/T. S.

ront entreposés puis redistribués dans la foulée dans les vingt-cinq magasins de la marque répartis entre la région Grand Est, Bourgogne, Auvergne Rhône-Alpes. « Pour implanter ce bâtiment, il fallait trouver un point central afin de couvrir ces régions », souligne Jean-Marc Tison. « Stratégiquement, nous nous développons d'ouest en est en France. Il nous manquait un "pied à terre" dans ce secteur. À Pagny, même si le Covid nous perturbe et nous ralentit dans nos démarches, il y a des perspectives de développement. »

« On souhaite contribuer au décollage de cette zone d'activités »

D'autres raisons ont fait pencher la balance en faveur de Pagny qui a notamment supplanté Beaune : « Le site est intéressant car c'était à proximité immédiate

du nœud autoroutier. Il y a aussi le port de Pagny (le technoport de Pagny possède un quai fluvial d'une centaine de mètres, ndlr) juste à côté. Le transport fluvial est une option qui peut nous intéresser à l'avenir. On souhaite en fin de compte contribuer au décollage de cette zone d'activités qui nous semble un peu à l'arrêt ; cette situation nous a étonnés. On espère avoir mis un peu l'impulsion sur un secteur que nous trouvons intéressant. » L'entreprise a trouvé son bonheur à Pagny, puisqu'elle s'installe généralement dans des villes de taille moyenne comme à Couëron (Loire-Atlantique) ou Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre) : « C'est dans notre cul-

ture de s'installer dans des zones rurales. Notre philosophie est de travailler avec le bassin d'emploi local et des habitants qui sont vraiment ancrés dans leur territoire », précise Jean-Marc Tison.

2 Il s'agit, en millions d'euros, de l'investissement consenti par la société MTA pour réaliser ce bâtiment.

Lorsque la plateforme tournera à plein régime, une trentaine de salariés pourraient y être employés, mais il faut attendre que la mise en route de l'agence s'effectue :

« Pour l'instant, notre effectif est constitué d'une dizaine de personnes. Des conducteurs et un responsable d'exploitation sont toutefois déjà recherchés », annonce Mickaël Richardeau, qui s'occupe du recrutement pour le site de Pagny.

Thibault SIMONNET

EN CHIFFRES

MTA, société familiale basée en Loire-Atlantique, a été créée en 1972 et est spécialisée dans le transport routier de messageries industrielles. Le groupe, d'envergure nationale, compte 700 collaborateurs, dispose de 400 véhicules et réalise 65 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le technoport de Pagny sera la 25^e agence du groupe. « Depuis que nous avons repris l'entreprise avec mon frère Eric, nous montons environ une agence par an », indique Jean-Marc Tison, le directeur général du groupe. En Côte-d'Or, MTA était jusqu'à présent « hébergé » dans les locaux des transports Quil à Auxonne.

Deux autres entreprises en vue ?

Après MTA, les transports Quil doivent eux aussi construire une plateforme de 1 300 m² sur un terrain de 25 000 m² qui appartient au Syndicat mixte du technoport de Pagny (*). « Afin de se mettre en conformité avec le code de l'urbanisme, le permis de construire a été déposé une nouvelle fois par l'entreprise », indique Henri Mauchamp, le maire de Pagny-la-Ville, village où est situé le terrain.

Alain Becquet, vice-président de la communauté de communes Rives de Saône en charge de l'écono-

mie et membre du SMTP, ajoute : « Nous avons beaucoup travaillé avec l'agence économique régionale (AER) (elle a pour mission d'accompagner le maintien et le développement de l'activité économique et l'emploi sur le territoire, ndlr) qui nous amène des porteurs de projet sur le technoport. Elle fait un gros boulot de démarchage. La bonne nouvelle, c'est que nous avons beaucoup de contacts. Après MTA et Quil, il y a une réflexion pour implanter une troisième entreprise de transport (les transports Pedretti, ndlr), c'est

en cours de négociation. Leur future implantation pourrait se faire soit à côté du péage à Chamblanc, soit sur un autre terrain du technoport. De notre côté, il faut que l'on se structure pour être professionnel et pour installer les entreprises dans de bonnes conditions. »

Un chargé de mission, qui accueillera notamment les prospects commerciaux, doit être prochainement recruté par l'intercommunalité. Les élus ont validé ce recrutement en octobre lors d'un conseil communautaire.

T. S.



Derrière le bâtiment construit par MTA, ce sont les transports Quil qui devraient s'installer. Photo LBP/T. S.

(*) Composé de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de l'intercommunalité Rives de Saône, le SMTP, présidé par l'élu Michel Neugnot, a pour but l'aménagement et le développement du technoport de Pagny. Composé de 150 hectares, le technoport se situe sur les territoires des communes de Chamblanc, Labruyère, Pagny-le-Château et Pagny-la-Ville.